

ASSEMBLÉE
NATIONALE
PRG^R
 Parti Radical de Gauche

SOMMAIRE

Edito	1
Questions écrites	2
L'irrigation en montagne	3
La politique pluri-fonds	3
La transition énergétique	3
L'alimentation des poissons	3
Les concessions hydrauliques	3
Statut d'auto-entrepreneur, RSI	3
Réforme de l'instruction	4
Livre blanc de la Défense	4
Défense de la ruralité	4
Avenir de l'hôpital de Briançon	4
Polyaéro	4
Remodelage des cantons	4
Economie sociale et solidaire	4
École et citoyenneté	4

La lettre de votre député

 Directeur de la Publication
 Joël Giraud

Crédit Photos

 © Joël Giraud
 © Assemblée Nationale-2013
 © Conseil Général 05

 Impression
 Editions du Fournel

La lettre de votre député

JUILLET 2013



Edito

Un an de mandat.

L'heure est venue de faire un premier bilan.



La semaine d'un député se déroule à vive allure.

Elle est faite en général d'un aller-retour sur Paris, parfois deux, de déplacements dans d'autres régions de France, ou à l'étranger parfois, et d'un certain temps passé en circonscription à résoudre les problèmes locaux ou à rencontrer la population.

En ce qui me concerne, je concentre mon activité parisienne essentiellement en milieu de semaine, au moment des questions orales au gouvernement et des débats en séance.

J'ai posé 9 questions orales, me plaçant ainsi en 8^e position au palmarès des orateurs ! Je profite de ce moment-là pour poser les questions sur les sujets qui me tiennent le plus à cœur et qui ont trait, pour la plupart, à la ruralité, aux transports ou, bien évidemment, à la montagne et à notre département.

En un an, j'ai eu l'occasion d'intervenir 57 fois en séance dans l'hémicycle et 28 fois en commissions, au nom de mon groupe RRDP (Radical, Républicain Démocrate et Progressiste).

Si notre groupe a désormais une vraie place et une vraie reconnais-

sance à l'Assemblée Nationale, nous avons parfois du mal à nous faire entendre et à faire adopter nos propositions d'amendements.

Pour ma part, j'en ai déposé 380 dont 28 seulement ont été adoptés. Tout en soutenant la politique menée par le gouvernement, nous savons aussi nous démarquer et défendre notre propre ligne de conduite.

Enfin, les questions écrites au gouvernement, 131 en ce qui me concerne, sont un moyen pratique d'être tout le temps en lien avec les ministères pour les saisir de problématiques diverses.



Mes déplacements dans d'autres régions ou bien à l'étranger, souvent en Italie, sont majoritairement liés à mes fonctions au sein du Conseil National du Tourisme et du Conseil National pour le développement, l'aménagement et la protection de la Montagne.

Enfin, et non des moindres, le travail en circonscription occupe une grande partie de mon temps. La défense des dossiers des communes ou des intercommunalités représente un travail au quotidien, et ma connaissance interne du fonctionnement municipal et intercommunal me permet de bien comprendre leurs besoins.



Les présidents d'associations, les responsables de structures ou d'établissements publics sont également demandeurs d'informations, d'accompagnement ou de soutiens divers.

Je reste également à l'écoute des besoins des hauts-alpins que je rencontre régulièrement en rendez-vous.

Enfin, vous savez que vous pouvez compter sur ma suppléante, Claire Bouchet, qui peut également venir vous rencontrer lorsque mon emploi du temps ne me le permet pas et sur mon équipe de collaboratrices à ma permanence parlementaire située à L'Argentière-La Bessée.

Les beaux jours sont là désormais, avec leur soleil et leur chaleur (espérons-le !) qui accompagneront nos projets.

Le travail parlementaire s'interrompt jusqu'au 9 septembre mais le travail de terrain, lui, se poursuit.



Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été, de partager du bonheur en famille et de profiter des splendeurs de nos belles Hautes-Alpes, malgré cette crise qui ne prête pas toujours à l'optimisme !

Rendez-vous à la rentrée !

Questions écrites au gouvernement

Questions à ...

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur :

- l'avenir de la Maison des Artistes,
- la teneur en plomb de l'eau potable,
- l'exercice du métier de sage-femme,
- les difficultés rencontrées par les personnes handicapées de plus de 60 ans,
- la toxicité de l'aluminium utilisé comme adjuvant vaccinal,
- la pénurie médicale en zone rurale,
- la retraite des femmes médecins libérales,
- l'accès universel aux données publiques de santé,
- la nouvelle situation imposée aux élus locaux par le régime de la sécurité sociale.

Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la question du crédit d'impôts des métiers d'art (CIMA).

M. le ministre de l'éducation nationale sur :

- la présence de l'allemand dans les concours d'entrées aux grandes écoles,
- la situation des écoles occitanes « calendrettes »,
- le financement des écoles privées,
- la réforme des rythmes scolaires et leur financement,
- l'organisation des épreuves orales du baccalauréat agricole,
- la réglementation en matière de communication des parents d'élèves au sein de l'école.

Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur :

- la compétence des communes en matière d'urbanisme,
- la propriété des patrimoines fonciers croisés de l'État et des départements.

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur :

- la commercialisation des animaux domestiques,
- l'affichage environnemental des produits agroalimentaires.

M. le ministre de la défense sur la croix du combattant volontaire.

M. le ministre de l'économie et des finances sur :

- la réglementation relative à la fabrication, l'importation, et l'introduction de produits étrangers sur le marché français,
- la situation économique des TPE,
- la création d'un centre de la statistique à Metz.

M. le ministre de l'intérieur sur :

- le contrat d'accueil et d'intégration destiné aux primo-arrivants,
- le contrôle des migrations.

Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur :

- la réglementation concernant le paon spicifère,
- le projet de centre d'essais pour l'industrie pétrolière offshore sur l'île du Levant.

M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la qualification initiale et la formation continue de certains chauffeurs routiers.

M. le ministre des affaires étrangères chargé des affaires européennes sur l'attribution des contrats de concession dans les communes des stations de montagne.

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de la santé de l'enfant et de la profession de puéricultrice.

M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la réglementation en matière de réversion de la rente accident du travail et de la rente d'ayant-droit.

M. le ministre des affaires étrangères sur :

- le devenir du groupe scolaire Paul Gauguin à Agadir,
- la ratification du traité sur le commerce des armes.

Mme la Garde des Sceaux, ministre de la justice sur la situation des mineurs isolés à Mayotte.

Réponses de ...

M. le ministre de l'économie et des finances sur :

- les tarifs appliqués par la SPRE (Société pour la Perception de la Rémunération Equitable),
- la forte baisse d'activité des entreprises du BTP,
- la libéralisation du marché des pièces détachées automobiles,
- la fermeture des installations auxiliaires de contrôle technique,
- l'augmentation de la TVA pour les activités mandataires.

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur :

- les clauses abusives de certains contrats d'assistance,
- les moyens de lutte contre la perte d'autonomie.

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur :

- la fin programmée du caisson frigorifique de l'Embrunais et du Savinois,
- l'équilibre nutritionnel dans les cantines scolaires.

Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur le devenir des CAUE (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

M. le ministre de l'éducation nationale sur :

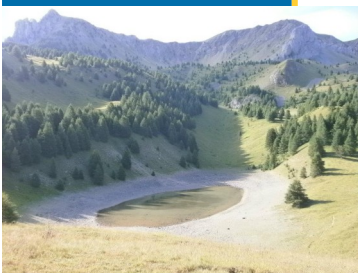
- la place réservée à l'enseignement des langues régionales,
- le malaise professionnel des adjoints gestionnaires dans les établissements publics locaux d'enseignement,
- la scolarisation en classe unique.

Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les inégalités d'application de la loi littoral entre milieux maritimes et lacustres.

Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur :

- la situation des postiers suite à la disparition des PTT,
- le devenir des missions ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) et ADS (Application du Droit des Sols).

M. le ministre de l'intérieur sur le statut de sapeurs pompiers volontaires ou professionnels.



Consultez le texte intégral des questions et des réponses sur le blog de votre député ou sur le site de l'Assemblée Nationale

En direct de l'Assemblée Nationale

En séance nocturne du 11 juin, Joël Giraud a interpellé le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et la Forêt sur les canaux d'irrigation. En montagne, ils utilisent la pente et les lois de la gravité pour irriguer les parcelles agricoles, constituent un marqueur de paysage à haute valeur patrimoniale et pédagogique et sont une solution qui reste adaptée aux enjeux du partage de l'eau, de la biodiversité, de la lutte contre l'érosion et du maintien d'une agriculture locale de qualité. Leur mode de gouvernance collectif est

exemplaire à l'heure où l'on tente de faire dialoguer les différents usagers autour de cette ressource essentielle. Dans tous les massifs, les canaux s'assèchent et ces savoirs écologiques paysans disparaissent. Les ASA sont animées par des bénévoles que la mise en place d'une redevance en 2006 a découragés. Joël Giraud a rappelé que nos voisins transalpins ont compris la nécessité d'entretenir et valoriser ces systèmes d'irrigation séculaires. Il a demandé au ministre que la future loi sur l'Agriculture soit l'occasion de revenir sur ce système de redevance pénalisant pour l'agriculture de montagne déjà fortement

contrainte. Stéphane Le Foll a reconnu que cette irrigation était effectivement remise en cause, notamment par l'artificialisation des terres agricoles. Il a proposé que soient taxés les acteurs qui déstructurent ces réseaux de canaux. Dans le cadre de la future loi, il s'est dit prêt à mettre en place des appuis spécifiques pour les ASA et à rouvrir des négociations sur la question de la redevance sur les canaux en liaison avec le ministère en charge de l'Ecologie. Il s'agira d'évaluer les effets de ces systèmes d'irrigation gravitaires sur la biodiversité pour envisager ensuite une exonération éventuelle de la redevance.



À peine élu Président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne, Joël Giraud a interpellé Thierry Repentin, Ministre délégué aux affaires européennes, sur la politique « plurifonds ». L'Europe doit prendre modèle sur la France car elle a su

construire une véritable politique des territoires. Il faut respecter les spécificités des territoires, faciliter l'accès des acteurs locaux aux programmes européens, reconnaître que les handicaps naturels permanents de nos régions sont un facteur de progrès et d'innovation.

La réponse du ministre a été très claire : possibilité de financer un même

programme opérationnel en recourant à plusieurs fonds et possibilité pour plusieurs régions qui partagent un même massif de se regrouper sur des projets. Ces annonces très attendues sur les territoires de montagne trouveront leur concrétisation dans les prochains textes sur la décentralisation mais aussi dans les travaux du Conseil National de la Montagne.

« L'idéal européen doit être réanimé et la construction européenne doit trouver un nouveau souffle. Il n'y a pas d'avenir pour la France sans l'Europe, mais aussi l'Europe n'ira pas loin si elle reste aussi hors sol. »

Joël Giraud, mercredi 15 mai

Table ronde le 29 mai sur la transition énergétique avec Thierry Wahl, secrétaire général du débat national sur la transition énergétique, Bernard Bigot, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et Bruno Rebelle, directeur de l'agence Transitions, ancien dirigeant de Greenpeace.

Au nom de son groupe, Joël Giraud a affirmé sa volonté de rendre effective cette transition. Il faut « décarbonner »

l'économie et la société, mais reste à définir la meilleure stratégie. La transition énergétique est une réforme à long terme et les engagements issus du Grenelle difficiles à concrétiser, malgré le lancement de plusieurs dispositifs (éco-taxe poids lourds, éolien, photovoltaïque, plan méthanisation...).

Trois questions : chiffrer le coût réel de l'électricité nucléaire dont la facture s'alourdit sans cesse – la nécessité de mettre en œuvre une péréquation tarifaire afin que, dans les zones de montagne, les plus modestes ne soient

pas précarisés - les contradictions du Ministère qui souhaite engager cette transition énergétique mais qui procède en même temps au classement de rivières en catégorie 1, alors que ces mêmes cours d'eau pourraient bien souvent générer des ressources énergétiques au moyen de l'hydraulique. En zone de montagne 75 à 80 % du potentiel énergétique est ainsi balayé d'un revers de main sans explication. Joël Giraud, en appelle à plus de cohérence et de volontarisme dans l'action gouvernementale pour enclencher cette nécessaire transition.

Joël Giraud déplore fermement la décision prise en juillet 2012 par la Commission Européenne d'autoriser l'utilisation de farines animales pour l'alimentation des poissons d'élevage et soutient la création d'un label « 100% végétal et poisson ». Dans une résolution européenne du 24 avril 2013, cosignée par Joël Giraud et les responsables des groupes socialistes, radicaux, front de gauche, écologistes et une partie de la droite parlementaire (UDI), les députés (abstention de l'UMP) soutiennent la position adoptée par le gouvernement devant la commission pour que les poissons ne soient pas nourris avec des protéines d'animaux « terrestres ».

Audition, le 19 juin, de Philippe Ladoucette, Président de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Le débat sur la transition énergétique est engagé mais tout reste à faire ! La CRE joue un rôle de pivot essentiel et contribue activement à la mise en œuvre de notre politique énergétique. Joël Giraud, appuyé par sa

collègue Marie-Noëlle Battistel, a insisté sur les questions d'hydroélectricité et a sollicité l'avis de la CRE sur cet enjeu majeur pour nos territoires de montagne. Quelle incidence aura la remise en concurrence des concessions hydrauliques sur les futurs tarifs de l'électricité ? La CRE n'a pas de compétence en matière hydraulique mais, selon le président, le changement d'exploitant n'aura pas d'incidence sur les futurs tarifs.

Un point de vue que ne partagent pas le Président de la Commission des Affaires Economiques ni Joël Giraud ! Si la production d'hydroélectricité diminue, le montant des tarifs réglementés augmentera mécaniquement puisqu'il est calculé en fonction des coûts de production d'EDF. Il est donc à craindre que l'ouverture des concessions hydrauliques à la concurrence ne soit pas sans incidence sur les tarifs de l'électricité !

Joël Giraud plaide pour une évolution du statut de l'auto-entrepreneur, afin de différencier ceux qui exercent cette activité à titre complémentaire de ceux pour qui c'est l'activité principale. Ce régime doit être adapté pour ne pas créer de concurrence avec les artisans et les PME ou pour éviter un salariat faussement présenté en sous-traitance. Les Radicaux de Gauche restent mobilisés sur l'évolution de ce statut qui doit s'inscrire dans le cadre de la politique pour l'emploi et contre la précarité.

Thierry Jeantet, Guilhem Porcheron, membres du bureau national du Parti Radical de Gauche et Joël Giraud ont reçu une

délégation de la CGPME conduite par son président Jean-François Roubaud. Au menu, les mesures d'urgence pour sortir de la crise dans le secteur très important, pour l'économie des territoires, des PME PMI.

Les députés radicaux de gauche ont interpellé le gouvernement sur les dysfonctionnements du RSI. Il faut proposer des mesures concrètes aux artisans, petits commerçants et professions libérales, premiers employeurs de notre pays. Un audit est prévu et devrait permettre de trouver rapidement des solutions pour améliorer ce système.

Joël Giraud a rencontré plusieurs membres du Cabinet de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Christiane Taubira, suite à la lettre qu'il lui avait adressée s'inquiétant de la disparition du poste de juge d'instruction à Gap. Cette suppression serait la conséquence de la loi de 2007 sur la collégialité obligatoire de l'instruction suite à l'affaire d'Outreau. Un

groupe de travail rendra en septembre ses conclusions sur la mise en œuvre de cette réforme (votée à l'unanimité en 2007) afin d'aboutir à un texte qui, s'il était voté, conduirait à une suppression des juges isolés à compter du 1^{er} septembre 2014. Mais la ministre travaille à l'heure actuelle à la meilleure façon de prendre en compte les territoires isolés qui ont peu d'affaires à l'instruction, du moins pas assez pour être requalifiés en « pôle de l'instruction » avec trois juges. Joël Giraud a suggéré de travailler à une notion de « pôle de l'instruction des Alpes du Sud » qui concernerait les deux départements sud-alpins, ce qui impose une réflexion sur les cours d'appel de rattachement (actuellement Grenoble pour Gap et Marseille pour Digne) afin de mieux se caler sur les réalités régionales et atteindre en matière de dossiers une « jauge » suffisante pour justifier un pôle.

Joël Giraud a présenté le rôle de l'Assemblée Nationale et du député aux écoles d'Ancele (qui a visité le Palais Bourbon) et de Pont de Cervières dont un élève de CM2, Frédéric Rocci, a été élu député junior de la 2^{ème} circonscription.

Suite à la sortie du « Livre Blanc de la Défense », Joël Giraud est intervenu à plusieurs reprises auprès du Ministre de la Défense afin d'obtenir des engagements du gouvernement sur le maintien du 4^e RC de Gap dans le cadre de la future restructuration des bases

militaires. Les personnels ayant déjà beaucoup souffert des mutations du CNAM de Briançon et du CIECM de Barcelonnette, une fermeture de la base de Gap aurait des conséquences économiques et sociales dramatiques. Le député a également demandé au ministre le lancement des « Etats Généraux de la Défense » afin de préparer la future loi de programmation militaire.

Révision du Schéma National des Infrastructures de Transports (SNIT) : Joël Giraud, qui compte mobiliser les élus autour d'un vrai plan de modernisation des itinéraires routiers Gap et Sisteron - Grenoble ainsi que La Saulce-La Bâtie Neuve, prendra prochainement une initiative en ce sens auprès du Ministre des Transports.

Invité par l'UDESS 05, Joël Giraud a participé à une table-ronde sur l'avant projet de loi sur l'économie sociale et solidaire. L'enjeu du texte, c'est avant tout la reconnaissance de l'ESS, attendue et méritée, sa définition, le toilettage de son environnement juridique et réglementaire. Le député a rappelé que le modèle proposé par l'ESS ne doit pas être réduit à une économie de la réparation. Il doit devenir un acteur économique à part entière. Le projet de loi encourage l'innovation sociale dont sont porteurs les acteurs de l'ESS. Et sans innovation sociale, pas de sortie de crise, ni de partage de projet de société !



centralisation et de la Fonction publique, chargée de la Décentralisation, a répondu à la sollicitation de Joël Giraud de participer aux Assises de la Ruralité organisée par l'Association des maires des Hautes-Alpes, vendredi 21 juin et à divers rendez-vous dans le département. Simple et chaleureuse elle a rappelé l'attachement du gouvernement aux ruralités à l'instar de la France aux multiples visages. Le député lui a remis une motion du comité de massif et un petit souvenir de l'artisanat queyrassin, un « saléron » qui

lui permettra de se rappeler qu'une escapade dans les Hautes-Alpes ne manque pas de sel !



Anne-Marie Escoffier, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Dé-

Joël Giraud a posé mardi 25 juin une question orale à la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Marisol Touraine, sur l'avenir de l'hôpital de

Briançon et notamment de son service de réanimation, dossier qu'il a déjà évoqué à plusieurs reprises avec elle.

En réponse, la Ministre a annoncé la pérennisation d'une aide de 5 Ms d'€ par an,



pour 2013 et 2014 et donne instruction à l'Agence Régionale de Santé de développer la collaboration (patientèle et médecins) avec l'Italie. Le service de réanimation sera maintenu et une expertise collégiale sera rendue en juin 2014 pour confirmer ou pas sa transformation en unité de surveillance continue.

« Madame la Ministre, le Gouvernement est-il prêt à s'engager pour maintenir dans le nord des Hautes-Alpes un service de santé de qualité ? Quels moyens êtes-vous prête à transfuser afin que nous ne regardions pas impuissants, dans les années à venir, son encéphalogramme devenir plat ? »

Le Conseil Constitutionnel a admis la prise en compte de divers critères, dont une spécificité montagne, pour le remodelage des nouveaux cantons, suite à la publication de la loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et des conseillers

départementaux. Ceci est une bonne nouvelle pour les zones de montagne. Joël Giraud s'est toujours montré inquiet face à la division des cantons par deux, surtout en montagne où chaque territoire revendique une véritable identité et où les caractéristiques géographiques requièrent plutôt un regroupement basé sur le bon sens que sur de simples considérations mathématiques qui

ignoraient, de fait, les véritables problématiques de la montagne. Un remodelage de la carte cantonale doit intervenir avant la fin de l'année. Le député veillera à ce que la nouvelle carte donne toute sa place à la ruralité car, même si tout le département est en zone de montagne, Gap n'est pas comparable au Valgaudemar ou au Queyras.

Joël Giraud, informé par le Président du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de son avis favorable pour le dossier POLYAERO, (diversification des formations aéronautiques déjà dispensées par le Pôle Universitaire de Gap) a saisi le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, pour que la décision politique puisse désormais être prise.

Votre député
à votre service

Permanence Parlementaire de Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise - 05120 - L'Argentière-La Bessée
tél : 04.92.21.33.81 - fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr - Blog : jgiraud.typepad.fr

